

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE  
DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

---

TOME QUATRIÈME

---

1885

---

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE  
65, RUE DE LA RÉPUBLIQUE

PARIS

G. MASSON, LIBRAIRE  
20, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1885

de départ de son important ouvrage *l'Age de la pierre en Russie*, paru en 1881, en un volume de texte in-4°, et un de planches.

Depuis la publication de cet ouvrage, il réunissait des documents pour un travail semblable sur l'âge du bronze en Russie.

Ouvaroff n'a peut-être pas toujours été très scientifique dans ses conclusions en ce qui concerne l'archéologie préhistorique et n'a peut-être pas tiré tout le parti possible des innombrables documents qu'il a rassemblés, mais la science en général et son pays en particulier lui doivent une grande reconnaissance. Explorateur actif et puissant initiateur, son rôle a été considérable dans le développement de l'archéologie russe.

SUITE DE LA DISCUSSION SUR LA COMMUNICATION  
DE M. FAURE  
SUR L'INTELLIGENCE DES ANIMAUX

M. le Président recommande préalablement aux membres de la Société que ce sujet intéresse, la lecture de deux petits volumes de la bibliothèque internationale, intitulés : *Fourmis et Abeilles*, par sir John Lubbock.

M. Gayet dit que pour discuter fructueusement sur ce sujet, il faudrait s'entendre sur la valeur des mots *instinct* et *intelligence*, savoir si ce sont deux facultés radicalement différentes, séparées par un abîme infranchissable ou bien si l'une n'est pas le rudiment de l'autre. Or ce sont là des définitions qu'il est impossible, sinon de donner, du moins de faire accepter par tout le monde, ce qui doit nécessairement stériliser les discussions dans laquelle la Société s'engage. M. Gayet ne veut pas nier que les animaux ne soient pas pourvus d'une certaine dose d'intelligence, mais cette intelligence lui paraît obscure et incapable de franchir certaines limites de perfectibilité, tandis que l'intelligence de l'homme est incomparablement plus grande et perfectible à l'infini, grâce au langage articulé. Le langage

articulé, dit M. Gayet, est la principale cause de la supériorité de l'homme sur la brute : c'est peut-être le meilleur critère entre l'un et l'autre. Il est vrai, ajoute-t-il, que certains animaux peuvent articuler des sons et prononcer ainsi des mots ; mais ils n'attachent aucun sens aux mots qu'ils prononcent et à l'arrangement qu'ils leur donnent : ils ne parlent pas, en un mot.

M. Faure répète que l'instinct est une impulsion fatale, aveugle qui pousse les animaux à exécuter de la même manière, certaines actions dont ils ne prévoient ni le résultat, ni l'utilité, tandis que l'intelligence suppose un choix, un jugement et préside à l'accomplissement d'actions conscientes qui varient suivant les circonstances où l'animal se trouve placé. Il est certain, dit M. Faure, que, quand dans une circonstance donnée fortuite (comme celle du scarabée qui va chercher du secours pour rouler sa boule), on voit l'animal se comporter comme le ferait l'homme en pareille occurrence, on est bien forcé d'admettre que l'un et l'autre agissent sous l'influence du même mobile, intelligence, raisonnement, mobile qui est évidemment beaucoup plus puissant dans l'un que dans l'autre.

Voltaire se refusait à voir dans les animaux de purs automates, mais il disait qu'il y a autant de différence entre l'intelligence des bêtes et celle de l'homme qu'*entre un tourne-broche et l'horloge de la cathédrale de Strasbourg.*

Quant à trouver une caractéristique de notre espèce dans le langage articulé, M. Faure ne saurait l'admettre, il est des hommes fort intelligents qui ne parlent pas et qui n'en sont pas moins des hommes.

M. Gayet est prêt à reconnaître que certains actes des animaux ressemblent à ceux de l'homme et sont évidemment inspirés par le raisonnement, mais il persiste à voir une différence radicale dans la perfectibilité indéfinie de l'homme, dont le langage articulé est la cause première. La perfectibilité intellectuelle des animaux n'est que tout à fait bornée et rien ne nous autorise à croire qu'elle franchira jamais les limites assez res-

treintes atteintes par les chiens savants et les animaux des cirques. Si l'homme ne parlait pas, répète M. Gayet, il ne serait pas homme.

Toutefois il ne faut pas prendre la chose au pied de la lettre et en faire une fausse application à certains cas pathologiques : les muets ne diffèrent évidemment des autres hommes que par un vice de conformation des organes d'articulation des sons ; on peut dire d'ailleurs que l'intelligence qui leur est dévolue dérive en grande partie de la faculté de parler qu'avaient leurs ancêtres ou congénères.

En résumé, il y a entre l'animal et l'homme, au point de vue de l'intelligence, des analogies lointaines qui ne permettent pas de supposer que le premier atteindra jamais le niveau du second.

M. Faure répond que M. Gayet a déplacé la question du terrain sur lequel elle avait été d'abord placée : il ne s'agit pas, en effet, d'établir des caractères différenciels entre l'homme et les animaux et de savoir si, par exemple, un chien peut arriver à égaler un homme en intelligence. Il s'agit simplement d'interpréter certains faits observés sur les animaux et de savoir s'ils relèvent de l'instinct ou de l'intelligence. M. Gayet avoue, d'accord avec tous les naturalistes sérieux, que ces faits témoignent de leur intelligence, et que l'intelligence des bêtes diffère en quantité plutôt qu'en qualité de l'intelligence de l'homme. Mais il semble vouloir faire de l'homme un être à part dans le règne animal, différant essentiellement des autres par la faculté de parler qui lui donne une perfectibilité indéfinie. C'est contre cette tendance que M. Faure s'élève. Tout, dans l'organisation de l'homme, atteste sa nature animale. Le langage articulé est le fait de quelques particularités secondaires de structure dont l'absence chez les animaux les empêche de parler. Quelle que soit l'éducation à laquelle on soumette un chien, il ne parlera jamais parce qu'on ne peut modifier ses organes au point de les adapter à l'articulation des sons ; mais il n'est pas dépourvu pour cela de moyens de com-

munication avec ses semblables, tout le monde le sait. D'autre part, on ne peut nier que les animaux ne soient perfectibles, car ils modifient souvent leurs habitudes héréditaires. Quelle est la limite de cette perfectibilité? C'est ce que personne ne saurait dire.

M. Lacassagne pense qu'il faut éliminer de la question le langage. Il n'y a pas plus de raisons de caractériser l'homme par le langage, qu'il n'y en aurait de le caractériser par sa main plus parfaite que celle d'aucun être. Ce sont là des instruments perfectionnés qui ont contribué beaucoup à établir sa supériorité, mais qui ne font pas absolument défaut chez les animaux. L'homme primitif, ainsi que certains sauvages de notre époque, avait un langage à peine articulé, ne comprenant qu'un très petit nombre d'expressions, tandis que certains animaux, d'après Leroy, sont capables d'exprimer leurs sensations par un nombre de sons plus considérables. Donc, la supériorité du langage articulé, qui a son point de départ dans l'organisation, s'est surtout développée par l'expérience et l'éducation.

M. Lacassagne dit que, si l'on veut étudier l'homme au point de vue de ses différenciations d'avec les animaux, il faut s'adresser à la physiologie plutôt qu'à l'anatomie, c'est-à-dire à l'étude du fonctionnement cérébral, de préférence à l'étude du cerveau lui-même. Il faut classer, comme l'a fait Gall, les manifestations de l'activité cérébrale et voir s'il n'y en a pas de spéciales à l'homme qui puissent le caractériser. Les philosophes, depuis Aristote, admettent trois manifestations primordiales d'intelligence : le cœur, le caractère, l'esprit, que Gall a subdivisées chacune en un nombre variable de facultés secondaires, qu'il a localisées dans des points particuliers du cerveau. A côté de ces facultés essentiellement intellectuelles, Gall a distingué des instincts primordiaux communs aux animaux et à l'homme, tels que les instincts de conservation, de reproduction, de construction, de destruction, etc. Tous les actes de l'homme et des animaux peuvent être rangés comm

des manifestations de telle ou telle faculté instinctive ou intellectuelle. On pourrait donc, par une observation psychologique persévérante, faire le tableau des facultés cérébrales de chaque espèce animale, et ainsi trouver s'il n'y en a pas qui soient exclusives à l'espèce humaine.

M. Lacassagne croit que c'est là l'idée théorique qui doit guider dans la recherche de la solution de ce grave problème.

M. Mathis dit que la supériorité de l'homme sur les animaux n'est pas absolue. Beaucoup, parmi ces derniers, lui sont supérieurs par l'acuité de certains sens, que l'éducation développe encore. Or, le développement des facultés sensorielles doit vraisemblablement influencer sur l'intelligence, car celle-ci pourrait bien n'être que la réaction du cerveau excité par les sens.

M. Pélagaud dit qu'évidemment on ne saurait poser de différences radicales caractérisant l'espèce humaine. Néanmoins il n'en est pas de plus dominante que celle du langage articulé. Les hommes les plus sauvages, les plus primitifs ont, d'après Max Müller, une langue qui comprend au moins 250 à 300 mots, tandis que les animaux les plus favorisés (renard) n'ont pas plus de 30 à 40 sons pour exprimer leurs sensations. En outre, le langage de l'homme correspond à la faculté d'avoir des idées abstraites : il existe dans son esprit une tendance à l'*induction*, par suite de laquelle il est naturellement porté à rattacher un effet à une cause et à chercher cette cause dans les circonstances dont le phénomène est accompagné ou précédé. C'est pourquoi l'homme est arrivé à multiplier d'une manière si prodigieuse les moyens d'exprimer sa pensée.

Langage articulé avec idées abstraites, tel serait, d'après M. Pélagaud, le caractère différenciel dominant de l'homme.

Le perroquet et quelques autres animaux peuvent bien articuler des sons, mais ils ne parlent pas, parce qu'ils n'ont pas d'idée abstraite.

M. Faure répète qu'il ne s'agit pas, en l'espèce, d'établir une distinction entre l'homme et les animaux, mais bien d'apprécier les actes de ces derniers. Que chacun apporte des observations

sur la vie des animaux et, quand nous les connaissons mieux, nous serons peut-être moins tentés de creuser un abîme entre eux et nous.

La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

### ÉTUDE SUR LA FERRURE DES ANIMAUX DOMESTIQUES CHEZ LES ANCIENS

PAR M. CORNEVIN

M. Cornevin, au nom de M. Fontannes et au sien, met sous les yeux de la Société une hipposandale trouvée dans la Seine au barrage de Jaulnes, près de Bray-sur-Seine (Seine-et-Marne). Il profite de l'occasion pour résumer les connaissances actuelles sur la ferrure des animaux domestiques dans l'antiquité. De la collation des textes grecs et latins, il résulte que la ferrure à clous n'a été connue ni des Grecs ni des Romains. Le climat et le sol de l'Orient d'ailleurs n'en font point une nécessité comme en Occident, et aujourd'hui encore les Orientaux ne se servent pas couramment de l'armature en fer à l'aide de laquelle nous protégeons le pied de nos chevaux. Pour les animaux blessés, on s'est servi de la *solea*, sorte de chaussure d'abord en sparterie, puis en cuir et enfin en métal. C'est cette dernière qui constitue l'hipposandale, dont M. Cornevin montre un spécimen.

La nature du métal employé a varié suivant les temps et surtout suivant la variété des possesseurs de chevaux. Sous les empereurs on les fit confectionner en argent et même en or.

Quand les archéologues se trouvèrent en présence des *soleæ* mêlées à d'autres vestiges de l'époque gallo-romaine ou romaine, ils furent fort embarrassés et les prirent d'abord pour des culs-de-lampe, puis pour des étriers. La lumière ne se fit que lorsque M. Troyon découvrit aux Granges, dans le canton de Vaud, ces objets contenant encore la phalange unguéale du cheval. Quelques années plus tard, sa découverte fut confirmée par M. le conservateur du musée de Besançon.